



Comité provincial Namur

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
Chaussée Romaine, 40
5030 Gembloux

PV n°8– Réunion de Comité du 3 janvier 2019. Taverne le 500 à Jambes.

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h45 et présente ses Meilleurs Vœux à toutes et tous. Il souhaite le meilleur autant sur le plan personnel qu'au basket.

Présents : Philippe Aigret, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jacky Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh.

Invités présents : Carine Etienne, Guy Henquet, José Nivarlet et Gérard Trausch.

Absent : Joseph Warzée.

1. Approbation du PV de la réunion 7 du 06/12/2018

Le PV est accepté à l'unanimité.

Gérard Trausch corrige une information : Il n'y a pas de candidature pour le 3x3.

José Lauwerys interroge Jacky Hoeters sur la gestion de la CTJ, sur le rôle et les prérogatives de chacun, en particulier sur les libertés prises par certains membres. Jacky Hoeters n'est pas au courant de ces interventions et s'engage à remettre les choses en place

Jacky Hoeters : les tensions viennent aussi de certains parents qui veulent des explications détaillées sur la non-sélection de leur enfant ou qui demandent le retour de leur enfants en sélection. José Lauwerys : la CTJ est souveraine dans les choix de sélections que les HC posent. Personne ne peut faire pression sur elle.

Michel Hastir : Dans le passé, il y avait une distribution de lettres qui contenaient le choix du HC. Il n'y avait pas de contestation. Jacky Hoeters : Expliquer les choix permet aux non-sélectionné.e.s de progresser.

2. Correspondance

Type	Expéditeur	Objet	03/01/2019
Appel	Parlementaires	Propositions modification	
demande	Malonne	511084 Correction score	
demande	Natoye	accusé de réception et rappel	autre destinataire
demande	club	amicaux	230
demande	B.Themans	Assistant Coach CTJ	
demande	Propagande	Composition	
demande	Bouge	Membres commission	
demande	clubs	modifications calendrier	
demande	Hamois	Mutation adm	Le Charlier
demande	Sharks	Mutation adm	Costantiello
demande	Sharks	PC53 : Lessire	
envoi	Opi => ComCtrlFeuille	Décisions CJP	
envoi	Opi => CJP	Feuilles matchs	
envoi	Opi => Clubs	P3DD	
envoi	Opi => Clubs	Règles remises, adresse JL, Coupe	
excuses	Cerfontaine, Sombreffe, Mariembourg, Dinant, Maillen, Boninne, Braibant, Rochefort	P3DD	
information	Eghezée	accusé de réception et rappel	sur Fft
information	CFA	Cours	
information	La Bruyère	Feuille 522116	
information	Loyers	Feuille 591124	
information	Mazy-Spy	Fft 511156	
information	C.C.F.	Fft 515113, 546114,	
information	Trésorie générale	Frais 2018	
information	SG	La Plante : Nouveaux secr. Et Président	
information	L.Lopez	Notes de Frais	
information	Belgrade	P2B : Fft général	
information	Dpt Arbitrage	Tips 11, 12, Xmas	
information	Dpt Arbitrage	Xmas tournois	
invitation	Parlementaires	Réunion 3 Comités	
PV	M.Hasfir	Classement Fair-Play	
PV	Parlementaires	n°4	
question	LaPlante	LT	
question	Eghezée	Mélange U14 mixte/U14 garçon	
question	Ohey, Ciney, Boninne	Montée/Descente	
question	Erpent	Programmation	
question	CTJ	PVCP7	
reçu	Clubs	Feuilles amicaux	
réponse	Faulx, Eghezée, Natoye	accusé de réception et rappel	
réponse	Webmaster	accusé de réception et rappel	
Vœux	CPHt, J.Nivarlet, C.Porphyre, G.Vancouwenbergh		
Vœux	Malonne, New Conti, Bouge, Fernelmont, la Plante, Mazy-Spy, Givet, Cerfontaine, Jambes, Boninne		
Vœux	Opi => Site		

3. Calendrier

José Lauwerys : Grâce à la trêve des confiseurs, les quinze derniers jours ont été calmes mais cela ne va pas durer. Philippe Aigret : Il y a le 563141 U14 mixte, Dinant-Miavoye avec un changement d'heure trois jours avant... Il n'y aura peut-être pas d'arbitres.

4. Saison 2019-2020

José Lauwerys : le 17 décembre, il y a eu une réunion pour les modalités de la P3 Dames. Il y avait malheureusement que 5 clubs présents (RBC Ciney, RCS Bouge, BC Malonne, BC Fernelmont et BC La Bruyère) et 8 clubs excusés (BC Boninne, BC Braibant, BC Cerfontaine, BC Sombreffe féminin, RBC Maillen, RBC Rochefort, RBCH Dinant et RUS Mariembourg). Cela n'a pas mal discuté. Il en ressort 2 propositions pour 2019-2020 : le statu quo ou 1 P1, 2 P2 et 1 P3. Cette seconde proposition motive les clubs présents. Certains ont plusieurs équipes qui glanent les trophées en P2 mais sont bloquées par une P1. Ces clubs voient mal une de leur P2 descendre en P3.

Philippe Aigret : Dans l'état actuel des effectifs, les P2 et la P3 seraient des séries de 7 ou 8 équipes avec quatre tours. Le but d'augmenter le niveau de la compétition P2 avec la formule 1 P1 – 1 P2 – 1 P3 n'était pas du tout rencontré.

Après une discussion à bâton rompu autour des statuts et conformément au PC 65, le CP décide le statu quo pour 2019-2020. Il y aura un vote sur les modalités de la création de la P3 dames lors de la prochaine Assemblée provinciale.

5. Tour de table

Michel Hastir a envoyé le classement du Fair-play du 31/12/2018 à l'Avenir, aux membres de la Commission du Contrôle de la feuille et à Olivier Pierre. Le classement sera publié sur le site après parution dans le journal.

Jacky Hoeters : les entraînements tournent rond. Benjamin Themans a une idée de sa sélection. Marc Delporte pas encore.

Jacky Hoeters a reçu une candidature comme membre de la CTJ en remplacement d'une membre passive. La nécessité d'une dame pour la sélection féminine est une évidence.

Olivier Pierre : son statut administratif erronément changé a été réactivé. Elle est en ordre.

Jacky Hoeters détaille la situation par rapport à la CTJ et le CV basket d'Antoine Draguet. Il pense qu'Antoine Draguet ne viendra plus dépanner la sélection.

José Lauwerys : le CP avalise le choix du Head Coach.

Germain Vancauwenbergh n'a plus de matchs avec un seul arbitre à transmettre à Philippe Aigret.

Philippe Aigret : les prochains cours d'arbitrage débutent le 12 janvier. Après 4 jours de publication, il a 3 inscrits. Il en attend d'autres.

Philippe Aigret a une bonne nouvelle : après une longue indisponibilité pour blessure, Kevin Van Dessel reprend l'arbitrage.

Guy Henquet demande une décision du CP à propos du match 523142 : P2 dame BC Hamois – BC Fernelmont. Depuis le 7 décembre, Hamois cherche une solution pour modifier la programmation d'un match mis au dimanche 6 janvier au lieu du samedi 5. Il n'obtient que des refus de Fernelmont parce que les joueuses cumulent P2 et U19, n'ont pas le temps de jouer deux matchs le 5 janvier et ne veulent pas se déplacer en semaine. Les disponibilités d'Hamois sont limitées. Après vérification, cette programmation dominicale est une erreur d'avant-saison qui n'a pas été vue avant décembre.

Philippe Aigret : ce 5 janvier, les Fernelmontoises se déplaceront à Gembloux. Ce jour-là, les U19 jouent le dernier match du RBBGx à Chapelle-Dieu.

Le CP décide que le match P2 dames 523142 se jouera samedi 5 janvier à 17h30 à Hamois. Mais le CP laisse la possibilité à Fernelmont de demander le report du match 546142. Olivier Pierre préviendra dès que possible les secrétaires et finalisera le report probable ce vendredi 4 à 11h.

Guy Henquet demande au CP si la participation à un tournoi international est une excuse valable pour reporter un match U16. Le CP confirme la validité de cette excuse.

Guy Henquet : les demandes de modifications doivent être complètes. Une mauvaise date initiale ou un numéro manquant le ralentissent.

Gérard Trausch : la réunion des trois Comités aura lieu le mercredi 9 janvier à 19h30 à Beez.

José Lauwerys : La Trésorerie générale demande tous les frais de 2018 pour le 21 janvier. Il y a également un nouveau formulaire pour les notes de frais. Il est plus complet et est à utiliser dès janvier.

La Trésorerie étudie l'impact du passage des frais de déplacements de 25 à 30 centimes au kilomètre. Le total des frais de déplacement pour la saison 2017-2018 est de 30.000€. Nous en sommes à 17.000€ pour le premier tour de 2018-2019.

Gérard Trausch : Cette possibilité a été évoquée à l'A.G. Il faut voir comment cela peut évoluer en accord avec le gouvernement fédéral.

José Lauwerys : le défraiement des agents de l'Etat est de 34 centimes.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h15.

Prochaine réunion : le Jeudi 7 février 2019 à 19h30 au 500.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur